

*une sortie...*

Rencontre avec le  
*Haut-commissaire  
de la République  
en Nouvelle-Calédonie*



1<sup>ère</sup> Générale

Spécialité **Histoire-Géographie - Géopolitique - Sciences politiques**

| Année scolaire 2020 |





# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
LA FONCTION D'UN HAUT-COMMISSAIRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE .....	4
LE RÔLE DE L'ÉTAT LORS DE LA CRISE DE LA COVID-19.....	6
LE POIDS DE LA FRANCE DANS LE PACIFIQUE .....	7
LES ENJEUX DU CYCLE RÉFÉRENDAIRE.....	9
CONCLUSION.....	11



*Les élèves et leur professeur, M. Christophe OUEDRAOGO, tiennent à remercier M. Christophe APFFEL, directeur du lycée et M. Sébastien CATHALA, professeur d'Histoire-Géographie, de les avoir accompagnés et soutenus sur ce projet.*

**Remarque** : L'ensemble des travaux proposés ont été réalisés dans le cadre d'une activité pédagogique de la spécialité HGGSP. Ils intègrent des contenus élaborés et interprétés par les élèves à partir des réponses du Haut-commissaire de la République.



# INTRODUCTION

## *Rencontre avec Laurent PRÉVOST, Haut-commissaire de la République*



*Le Haut-commissaire reçoit le polo du lycée que lui offrent les élèves*

Élèves de Première générale au lycée du Mont-Dore, notre groupe est constitué de certains de ceux qui suivent la spécialité Histoire, Géographie, Géopolitique, Sciences politiques. Accompagnés par deux professeurs et le directeur du lycée, nous nous sommes rendus en autobus au Haut-commissariat de la Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, dans l'après-midi du 24 août 2020. Objectif : rencontrer et interroger Laurent Prévost, qui est actuellement le Haut-commissaire de Nouvelle-Calédonie, depuis août 2019, il succède à Thierry Lataste. L'accueil sur place a été très chaleureux, l'équipe du Haut-commissariat nous attendant avec un petit goûter de bienvenue et quelques surprises.

L'entrevue qui a suivi a été pour nous une réelle chance : rencontrer le Haut-commissaire n'est pas donné à tout le monde. C'est pourquoi nous en avons profité pour lui poser de nombreuses questions que nous avons préparées pour avoir son regard et son opinion sur des aspects aussi variés que le rôle de l'État en Nouvelle-Calédonie et son action lors de la crise du coronavirus, le référendum du 4 octobre ou encore le poids de la France dans le Pacifique.

Au-delà de la sortie éducative, cette activité nous a permis d'améliorer notre oral en particulier dans la perspective de la nouvelle épreuve que nous passerons l'année prochaine, le Grand oral.

Dès le début de l'entretien, nous avons appris que Laurent Prévost a fait des études de très haut niveau. Il a étudié à Sciences-Po à Paris, a fait l'ENA et a été sous-préfet à l'âge de 25 ans. Il a aussi été préfet de la Martinique puis du Val-de-Marne. Nous avons donc terminé notre présentation, nous allons maintenant parler de la fonction de Haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie.

*Tina, Ema, Jérémie, Brewen*

# LA FONCTION D'UN HAUT-COMMISSAIRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

**Le Haut-commissaire est le représentant de l'État en Nouvelle-Calédonie. Ses missions sont variées et il travaille avec toutes les composantes de la société. Il doit faire preuve d'un grand sens de l'adaptation.**

## 1/ Qu'est-ce qu'un Haut-commissaire et quel est son rôle ?

*Le rôle d'un Haut-commissaire est de représenter l'État dont il doit rendre compte. Il observe un principe de neutralité en toutes circonstances.*

## 2/ Que pouvez-vous nous dire sur l'histoire de votre résidence ?

*Dans cette résidence de Haut-commissaire, je suis arrivé au début du mois d'août 2019. C'est un bâtiment assez récent (années 1960) qui a remplacé l'ancienne résidence qui était en bois. De nombreuses réceptions et visites s'y sont déroulées à commencer par celle du Général De Gaulle. C'est aussi à cet endroit [le HC désigne la porte derrière lui, qui a servi de décor pour la photo symbolique] que l'Accord de Nouméa a été signé le 5 Mai 1998.*



*Au Haut-commissariat, nous avons été accueillis dans une résidence chargée d'Histoire*

## 3/ Comment vous êtes-vous adapté ?

*Je ne connaissais la Nouvelle-Calédonie que par les livres et son histoire. Le Haut-commissaire est souvent nommé dans un territoire qu'il ne connaît pas. J'ai découvert un monde différent (la coutume, les tribus, les sensibilités, les statuts coutumiers, les institutions...) grâce à la visite de différentes communes. Malgré les contraintes provoquées par la gestion de la Covid-19 et mes responsabilités, la pandémie m'a permis de découvrir et de connaître rapidement le fonctionnement et la gestion propres à cette collectivité.*

**4/ Quelles sont les grandes différences entre votre métier ici et en métropole ? Avec qui travaillez-vous au quotidien, que ce soit ici ou en métropole ?**

*L'un des avantages de la fonction est que je dois, sur un territoire géographique bien délimité, communiquer et travailler avec tout le monde.*

*En effet, un Haut-commissaire ne peut se résoudre à s'appuyer exclusivement sur ses collaborateurs ou à communiquer avec un petit groupe de partenaires. Il doit travailler avec l'ensemble des composantes de la société, de la culture, à la politique en passant par le commerce ou d'autres encore.*



*Laurent Prévost répond à nos questions*

**5/ Pouvez-vous essayer de nous décrire une journée-type ?**

*Je n'ai pas de journée-type car mes journées sont différentes. En effet, le Haut-commissaire travaille avec des personnes de différents domaines ; il peut être le matin avec des acteurs de l'éducation, l'après-midi, avec ceux de l'économie ou de la politique... Les secteurs sont donc variés.*

*Drua, Marie, Ode et Claire*

# LE RÔLE DE L'ÉTAT LORS DE LA CRISE DE LA COVID-19

La crise sanitaire liée à l'épisode de la Covid-19 a été l'illustration de la coordination entre le gouvernement de Nouvelle-Calédonie et les services de l'État. Des dispositifs ont été élaborés pour venir en aide à l'économie du territoire.

## 1/ Quelles ont été les premières mesures prises par l'État ?

*Il faut d'abord que chacun joue son rôle. Il faut également bien organiser le Médipôle et faire de la bonne prévention comme le port du masque, les gestes barrières, etc. Il était aussi important de restreindre les libertés de circulation et les libertés individuelles (confinement) pour éviter la propagation du virus.*

## 2/ Quels ont été les partenaires, les institutions mobilisées ?

*La Nouvelle-Calédonie, ayant la compétence dans le domaine de la santé, et le gouvernement français ont pris les décisions, et continuent d'organiser des réunions (au début, c'était tous les jours puis toutes les semaines et maintenant tous les quinze jours) avec le Président du Congrès et les Présidents des trois provinces.*

## 3/ Pouvez-vous faire un bref bilan de la gestion de cette crise ?

*Le bilan de cette crise est que le virus ne circule plus. Nous sommes l'un des seuls territoires où le virus ne circule plus. Nous avons la chance d'être dans un territoire « Covid free ».*

## 4/ Est-ce que les Calédoniens ont été respectueux des mesures prises ?

*En globalité oui, les Calédoniens ont été respectueux, mis à part quelques exceptions.*

## 5/ Où l'argent des contraventions pour non-présentation de l'attestation a-t-il été affecté ?

*L'argent collecté pour non-respect des mesures prises est allé dans les caisses de l'État. Il sera déversé au budget des collectivités locales.*

## 6/ Pensez-vous que les vols commerciaux pourront reprendre après le 24 octobre ?

*Non, la situation mondiale reste instable, il faudrait un vrai changement, plus précisément la création d'un vaccin. [ndlr : la semaine suivant cet entretien, le chef du gouvernement annonçait la prolongation de cette suspension des vols commerciaux jusqu'au 27 mars 2021].*

## 7/ Comment l'État soutient-il l'économie calédonienne dans cette crise ?

*La crise sanitaire a provoqué une crise économique. Pour y remédier, des mesures ont été prises, pour l'essentiel par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (chômage partiel, report d'impôts...). Ces mesures ayant un coût, il a été demandé à la France de soutenir les finances publiques à travers un prêt de plus de 28 milliards de Francs CFP, garanti par l'État et octroyé par l'Agence Française de Développement, une banque publique. Des aides ont également été distribuées, notamment aux très petites entreprises (moins de 10 salariés) qui ont ainsi pu solliciter des prêts auprès de leur banque, prêts garantis à 90% par l'État. Actuellement, une réflexion est en cours pour aider éventuellement les PME.  
Maël, Joaquim, Lino, Hugo, Vincent*

# LE POIDS DE LA FRANCE DANS LE PACIFIQUE

La Nouvelle-Calédonie, et, à travers elle, la France entretiennent des relations privilégiées et approfondies avec les puissances régionales que sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Des actions communes sont menées, et peuvent prendre différentes formes, comme dans le domaine militaire ou humanitaire. Des liens étroits sont tissés avec la Polynésie française.

## 1/ Quelles relations la France entretient-elle avec les voisins de la NC?

À travers les outre-mers, la France est présente dans trois océans (Atlantique, Indien et Pacifique). Elle est aujourd'hui le seul pays de l'Union européenne à détenir cette position privilégiée.

La métropole prend appui sur le territoire français ultramarin pour développer ses relations avec ses voisins. Il faut savoir que la plus grande frontière terrestre de la France est en Guyane, avec le Brésil.

Elle encourage ses territoires d'Outre-mer à s'investir pleinement dans leurs régions géographiques, donc toutes les collectivités d'Outre-mer et encore plus la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie, ont des compétences propres en matière de relations extérieures.

La Nouvelle-Calédonie est membre à part entière du Forum des Îles du Pacifique (FIP), alors que la France a un statut de membre associé. Elle a appuyé la Nouvelle-Calédonie à prendre cette place.

Le FED (Fonds Européen de Développement) est destiné à l'investissement, notamment en Nouvelle-Calédonie. Dans le programme actuel, les fonds sont prioritairement orientés autour des formations et de l'insertion professionnelles.



La configuration de la salle a créé une ambiance très conviviale

D'autre part, la Nouvelle-Calédonie a son rôle propre à jouer dans sa relation diplomatique avec certaines régions. Elle possède des délégués dans 5 pays de la région. Ce sont des personnes physiquement présentes au sein des ambassades

de France dans les pays concernés mais qui représentent la Nouvelle-Calédonie. Ces personnes ne sont pas fonctionnaires du ministère des affaires étrangères français mais des agents du gouvernement calédonien.

Les ambassades de France sont en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Fidji et au Vanuatu. Il existe vraiment une combinaison de responsabilités. Nous avons d'ailleurs entendu le président de la République parler de l'axe « Indo-Pacifique » (c'est-à-dire cet axe de l'hémisphère sud entre l'Océan Indien et le Pacifique sud). Il rassemble des pays dans l'intérêt de garantir un équilibre et la stabilité dans cette région du monde. L'objectif est d'être vigilant face à toutes les tentatives d'hégémonie (suprématie d'un État, d'une nation sur d'autres).

## **2/ Quel est le rôle des forces armées de Nouvelle-Calédonie, sur le territoire et dans le Pacifique ?**

Les forces armées sont utiles sur le territoire, elles sont présentes pour certains événements tels que des commémorations ou encore elles officient dans notre ZEE (Zone Économique Exclusive). Par exemple, elles s'assurent qu'aucune personne ne pêche dans cette zone comme cela avait été le cas avec les « Blues Boats » en 2016.

Elles viennent aussi en aide à nos proches voisins, tels que Wallis et Futuna, lors de certains événements.

Les FANC (Forces Armées de Nouvelle-Calédonie) s'assurent que la population est en sécurité et la défend en cas de problème. Lors de la mise en place du confinement sur le territoire, les forces armées ont ainsi contribué au bon fonctionnement du dispositif en venant appuyer la population.

Nous avons deux alliés à proximité : l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Nous coopérons historiquement avec eux dans divers domaines comme par exemple celui de « L'accord FRANZ » qui a pour but de coordonner et de rationaliser l'aide humanitaire aux États et territoires du Pacifique insulaire victimes de catastrophes naturelles. L'aide aux victimes du cyclone Harold au Vanuatu, en avril 2020, en a été l'illustration. Dans ce cadre, il est aussi prévu un partage d'informations divers, pour protéger les populations de ces territoires.

Nous possédons aussi des mécanismes de manœuvres militaires. Cependant, ils ne sont pas régis par le Haut-commissariat mais bien par les forces armées elles-mêmes.

## **3/ Comment favorise-t-elle les échanges commerciaux dans la zone Asie-Pacifique ?**

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a instauré des règles. La Calédonie entretient certaines relations préférentielles avec ses voisins du Pacifique ainsi qu'avec Wallis et Futuna.

## **4/ Comment travaillez-vous avec les autres territoires français du Pacifique ?**

La Nouvelle-Calédonie s'associe par exemple avec Wallis et Futuna pour lui venir en aide en cas de problèmes extrêmes ou encore pour la défense de la ZEE nationale.

Les entretiens sont nombreux. C'est le cas, par exemple, avec le Haut-commissaire de Polynésie afin d'apporter une aide mutuelle afin de gérer au mieux la crise sanitaire actuelle et ses conséquences.

Jaze, Floriane, Yoan, Lorimeïl

# LES ENJEUX DU CYCLE RÉFÉRENDAIRE

La gestion de la bonne organisation de la prochaine consultation référendaire, du 4 octobre 2020, est une des priorités de l'État en Nouvelle-Calédonie. L'État, mais aussi différents acteurs s'assurent du bon déroulement de ce processus crucial pour l'avenir du territoire.

## 1/ Comment l'État organise-t-il le prochain référendum ?

Sérieusement ! Un des enjeux majeurs du bon déroulement du référendum c'est son organisation. L'État est en charge de l'organiser juridiquement et matériellement. Politiquement c'est autre chose, l'État est neutre et ne doit pas intervenir dans la décision du pour ou du contre, les partis politiques sont en charge de leur propre campagne électorale.

Nous, notre responsabilité, c'est de nous assurer que toutes les personnes pouvant voter sont bien inscrites sur les listes électorales. On fait un travail chaque année de révision des listes. Évidemment, on s'assure que ceux qui ne sont pas présents sur le territoire puissent tout de même voter par procuration, que les bureaux de vote soient ouverts et tenus et que le scrutin se déroule sans incidents.



*Le Haut-commissaire est très précis dans ses réponses*

## 2/ Y aura-t-il un dispositif spécial pour assurer la sécurité ?

Oui, cela est prévu. Près de 1 200 policiers et gendarmes seront déployés pour s'assurer de la bonne tenue du scrutin avant, pendant et après.

## 3/ Pouvez-vous, simplement, nous expliquer la composition du corps électoral pour le référendum, de nombreuses personnes ne comprennent pas pourquoi elles ne peuvent pas voter ?

Non, c'est au contraire compliqué. La situation en Nouvelle-Calédonie est particulière. Le corps électoral est restreint. En effet, la liste électorale municipale est la plus étendue. Par contre, les élections provinciales sont réservées aux personnes répondant aux critères de la loi organique tandis que la liste référendaire exige des conditions particulières pour y être inscrit (cf. loi organique).

[ndlr : plus d'informations sur <https://www.elections-nc.fr/les-listes-electorales/les-3-listes-electorales/la-lesc>].

*Mais il faut savoir que 96% des électeurs pour le référendum sont inscrits d'office, cette façon de faire résulte des différents accords signés et de l'histoire du pays.*

**4/ Qui sont les personnes (d'ici ou de l'étranger) chargées de vérifier si le scrutin se déroule dans de bonnes conditions ?**

*Pour ceux d'ici : les 6 partis politiques ont droit à un scrutateur chacun qui observe ce qu'il se passe dans les bureaux de vote, et peut rapporter ce qui ne va pas à son parti. Ainsi, le vote ne peut être contesté.*

*La Commission de contrôle mise en place par l'État apporte près de 250 personnes extérieures au territoire (des personnes venues de Métropole majoritairement). Environ 10 observateurs internationaux de l'ONU ainsi que du Forum des Îles du Pacifique compléteront ces instances de contrôle.*

**5/ Au regard des résultats du référendum de 2018 (56,7% de NON et 43,3% de OUI) vous attendez-vous à une hausse du niveau de participation (80% en 2018) ? Y a-t-il plus d'inscrits sur les listes électorales ?**

*C'est effectivement le plus probable, cette hausse est attendue. Un débat est actuellement en cours pour autoriser les votes délocalisés qui concerne 1 800 personnes. Le nombre des personnes devenues majeures entre les deux référendums a augmenté, avec 174 000 inscrits en 2018 contre 180 000 en 2020. [ndlr : 300 jeunes supplémentaires, devenus majeurs en septembre, seront inscrits d'office sur les listes].*

**6/ Quel sera le rôle de l'État s'il doit accompagner la Nouvelle-Calédonie en cas d'indépendance ?**

*La France continuera d'accompagner la Nouvelle-Calédonie. Une diffusion sera transmise à la population sur les conséquences du référendum. Il s'agit de présenter le « OUI » et le « NON » vus par l'État : le OUI, comme période de transition, et le NON, comme prolongation de la période actuelle.*

*[ndlr : le document disponible sur <https://www.elections-nc.fr/referendum-2020/les-implications-du-referendum>].*

**7/ En cas de oui votre poste sera-t-il conservé ?**

*Non, car si la Nouvelle-Calédonie est un État souverain, la France mandatera un ambassadeur.*

**8/ Si le pays devient indépendant, devra-t-on choisir entre la nationalité française et la nationalité calédonienne ?**

*Juridiquement et politiquement, la Nouvelle-Calédonie devra décider pour la « nouvelle » Calédonie.*

**9/ Après le cycle référendaire, qui sera chargé d'élaborer les institutions « d'après 2022 » ?**

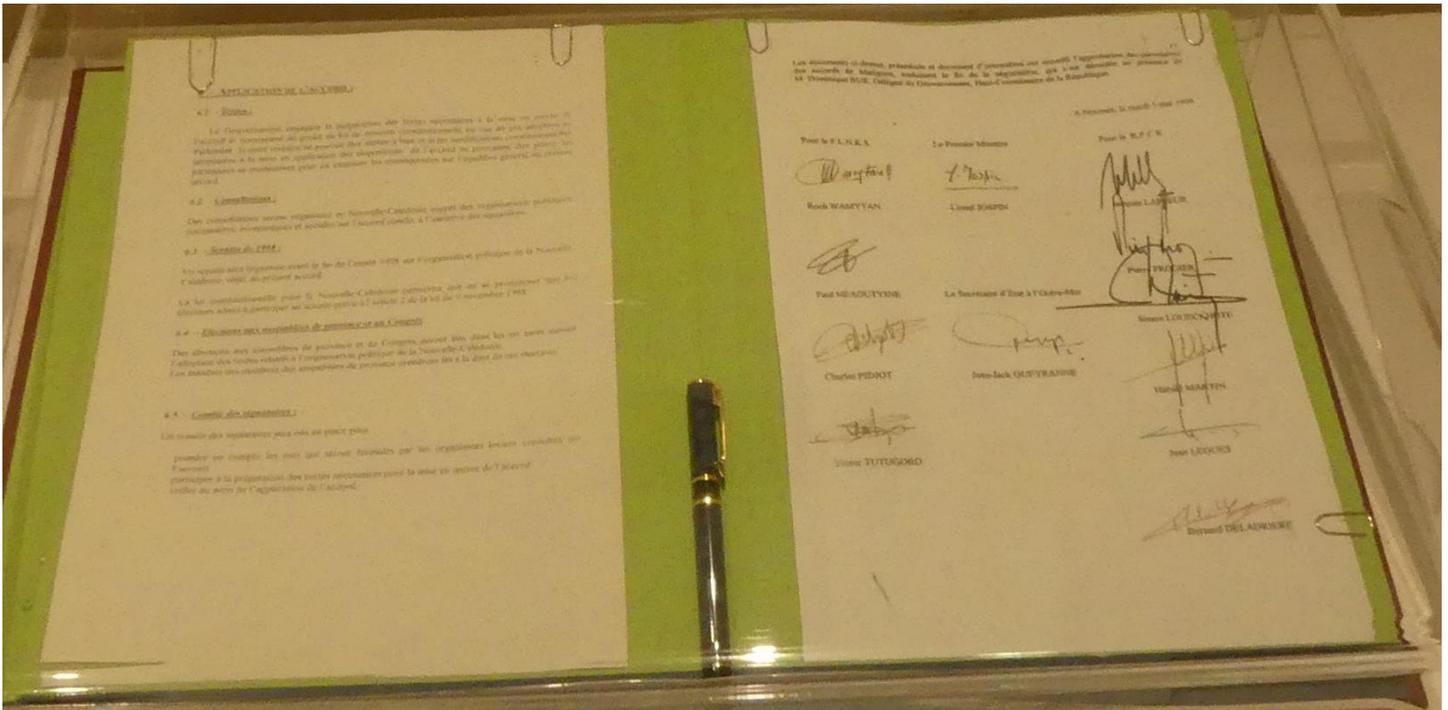
*Si le « NON » gagne, la suite est à écrire ; si c'est un « OUI », la Nouvelle-Calédonie, souveraine, devra, elle seule, décider de son avenir institutionnel.*

*Vaïti, Ashley, Ellyn, Vaïana*

# CONCLUSION

Dès les premiers instants de notre entretien, Monsieur le Haut-commissaire a cherché à nous rassurer et à nous mettre en confiance. En nous expliquant sa fonction et ses missions, on comprend qu'il a voulu que l'on ait une image positive de lui et de ce qu'il fait. On a également ressenti qu'il essayait de ne rien oublier en précisant tous ses propos, complétés par de nombreux exemples. Ces détails nous prouvent d'ailleurs qu'il sait ce qu'il fait et cela rassure.

À la fin de cette entrevue, Monsieur Prévost nous a permis de visiter une salle où est notamment exposé l'Accord de Nouméa.



*L'Accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998, est exposé à la résidence*

Enfin, le Haut-commissaire a gentiment accepté de poser avec nous sur la photo de groupe. Après un dernier au revoir, nous avons retrouvé notre bus et pris le chemin du retour pour regagner le lycée. Quelle belle après-midi !

*Tina, Ema, Jérémie, Brewen*

---

**Nous tenons à remercier le Haut-commissaire pour sa disponibilité, la qualité de son écoute et la sincérité de ses propos. Nos remerciements également à ses équipes pour l'accueil et l'encadrement de cette séance. Nous sommes fiers d'avoir pu participer à une telle entrevue.**

---